



Séparation jardinet sur les coté

Par **frantine**, le **19/04/2014 à 18:56**

Bonjour à tous

Je suis en copropriété rez de jardin, j'ai mis à l'ordre du jour une demande de pose de séparation sur la gauche et la droite car je récupérerai toutes les ordures végétales de mes voisins et les odeurs de M....de chiens.

celle-ci est en composite le haut est transparent poser à l'intérieur de mon jardinet devant une haie de 120de haut comme la cloison

J'ai eu l'autorisation sur un seul coté "gauche" ma question

Es-ce normal de m'accorder un coté?

Es-ce normal que l'autorisation soit nominative?

merci pour la réponse

frantine